

NOTE D'INFORMATIONS AUX STAGIAIRES

PRÉAMBULE

La présente note d'informations aux stagiaires obéit aux dispositions de l'article L.6353-8 du Code du Travail.

Selon, cet article : « *Les objectifs et le contenu de la formation, la liste des formateurs et des enseignants, les horaires, les modalités d'évaluation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires ou les apprentis par l'entité commanditaire de la formation et le règlement intérieur applicable à la formation sont mis à disposition du stagiaire et de l'apprenti avant leur inscription définitive.*

Dans le cas des contrats conclus en application de l'article L. 6353-3, les informations mentionnées au premier alinéa du présent article ainsi que les tarifs, les modalités de règlement et les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage sont remis au stagiaire potentiel avant son inscription définitive et tout règlement de frais. »

Ce document est communiqué aux stagiaires préalablement à leur inscription définitive.

Article 1 – Objectifs et contenu de la formation

Les objectifs et le contenu de la formation sont mentionnés dans le programme qui vous est transmis en même temps que le devis.

Article 2 – Liste des formateurs de NeoLangue

La formatrice qui interviendra sur votre stage en anglais à Lyon (préparation au TOEIC) sera Mme Paola BERROD. Formatrice en anglais.

Article 3 – Horaires

Les plages horaires de formation ont lieu de 8h00 à 19h00, du lundi au samedi.

INFORMATIONS AUX STAGIAIRES

Article 4 – Modalités d'évaluation



1. Audit initial – 2. Programme et Formation – 3. Test d'évaluation – 4. Audit final et certification

- 1. Audit initial de niveau :** Nous mettons en place une première évaluation complète de niveau avec un test écrit complet portant sur la grammaire, la traduction et un essai libre. Un de nos formateurs évalue également le niveau du stagiaire à l'oral. Ensuite, le résultat de cet audit est reporté dans un tableau de compétences linguistiques se basant sur l'échelle du conseil de l'Europe.
- 2. Mise en place du programme sur mesure et début de la formation :** nous personnalisons le programme en fonction des résultats obtenus lors de l'audit pour reprendre les points à améliorer au cours de la formation.
- 3. Evaluation de mi-parcours :** Le stagiaire est de nouveau évalué dans les quatre compétences linguistiques (compréhension écrite et orale, expression écrite et orale). Le résultat est reporté dans un deuxième tableau d'évaluation du niveau (on peut déjà comparer les résultats par rapport au tableau du début de la formation).
- 4. Suite de la formation**

INFORMATIONS AUX STAGIAIRES

- 5. Audit final de niveau :** Nous mettons en place une première évaluation complète de niveau qui teste l'ensemble des compétences linguistiques du stagiaire (grammaire, vocabulaire, expression écrite/orale, compréhension écrite/orale). Le résultat est reporté dans le 3^{ème} tableau d'évaluation. On peut comparer le niveau du stagiaire en début de formation, à mi-parcours et en fin de formation.
- 6. Passage d'un test certifiant :** (BULATS, TOEIC, BRIGHT, DCL ...) pour attester son niveau officiel dans la langue. Remise de l'attestation du test et du bilan de fin de formation.

Article 5 – Coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires

Sous la responsabilité de Mme Alice GAUTHIER, responsable pédagogique de NeoLangue

Tél : 0811 46 10 68 / administratif@neolangue.com

Article 6 – Règlement Intérieur

Le Règlement intérieur vous est transmis avant votre entrée en stage et est disponible sur le lien suivant : <https://neolangue.com/espace-telechargement/>

Article 7 -Tarifs, les modalités de règlement et les conditions financières

Les tarifs sont mentionnés dans le devis.

Les modalités de règlement et les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage sont remises au stagiaire dans la convention de formation, transmise avant l'entrée en stage.

Fait à Lyon, le 15 juillet 2020

Antoine GAUTHIER

Directeur de l'organisme de formation.